

# Fiche d'inscription au service de la MPENC de l'IFMNC

no usager e-sidoc							;	

INSTITUT DE FORMATION DES MAÎTRES DE NOUVELLE-CALEDONIE

			ıe	

□ Collectif établissement

202...

En cas de **non-restitution des ouvrages**, **un titre de perception sera émis à votre encontre** d'un montant équivalent à la valeur de remplacement du document. A cette fin, toute inscription doit être accompagnée d'un RIB.

Nom:

Prénom :								
Adresse courriel :@								
N° tél. portable : N° tél. domicile :								
Adresse domicile :								
Etablissement d'affectation :								
N° tél. professionnel :								
Enseigna	ant Primaire	Enseignant S	Secondaire	Autre fonction				
	☐ Stagiaire	□ remplaçant(e)	professour	☐ inspecteur/trice				
□ ESPE	□ Formateur	☐ titulaire	professeur	☐ conseiller(e) pédagogique				
□ instituteur/	☐ T1	Classe/ matière / promo		□ autre :				
institutrice	☐ remplaçant(e)							
□ professeur d	es écoles							
☐ OUI ☐ NON J'autorise la MPENC à conserver les informations de ma fiche d'adhérent pour une durée de 3 ans à compter de ce jour.  Après avoir pris connaissance des règles de fonctionnement de la médiathèque, je m'engage à respecter les conditions d'accès au prêt.								
No	uméa, le	Signature		:				

Partie de document à rendre

Abo individuel : RIB fourni le

## Fonctionnement de la Médiathèque Pédagogique des Enseignants de la Nouvelle-Calédonie

La MPENC de l'IFMNC est un <u>centre de ressources documentaires</u> qui met à disposition de ses usagers un bouquet de ressources numériques et plus de 40 000 documents : livres, périodiques, documents audiovisuels, multimédia...

#### . Les conditions d'accès au prêt varient en fonction du statut des utilisateurs à savoir

- L'accès à la consultation sur place et au prêt sont gratuits après inscription, pour tous les enseignants du 1<sup>er</sup> et du 2<sup>nd</sup> degré (titulaires ou remplaçants), formateurs extérieurs, professeurs des écoles étudiants et stagiaires
- Des abonnements collectifs sont également proposés aux établissements scolaires pour le prêt des expositions et l'utilisation collective des ressources numériques.

### Les conditions d'emprunts sont les suivantes :

	Nombre maximum de documents par prêt	Durée de prêt
I	3 unités documentaires (livres / valises)	
	+ 1 document multimédia	3 semaines
	+ 3 périodiques	

- L'emprunt est renouvelable une fois (sauf si les documents sont réservés par un autre utilisateur).
- Tout **retard** entrainera une suspension du prêt au prorata du nombre de jours de retard et donnera lieu à l'édition de lettre de rappel voire la radiation de l'usager.
- En cas de **perte, de non-restitution ou de détérioration**, le remplacement ou le remboursement du document sera exigé.
- En fin d'année, tous les documents doivent impérativement être rendus.

Les documents portant la mention Hors prêt ou A consulter sur place, ainsi que les périodiques archivés sont consultables sur place.

#### L'utilisation des salles des espaces est soumise aux règles suivantes :

- L'accès à l'espace informatique ne peut se faire qu'après inscription auprès de l'accueil pour les usagers extérieurs.



La consommation de boisson ou de nourriture est interdite dans la médiathèque.



Les téléphones et ordinateurs portables doivent être en mode silencieux.

Merci de prendre soin des documents et du matériel mis à votre disposition et de nous signaler toute



mediatheque@ifmnc.nc http://9830289x.esidoc.fr Tet : 26.55.89 HORAIRES D'OUVERTURE LUNDI, MARDI, JEUDI : 7H-17H30 Mercredi, Vendredi : 7H-16H Périodes de Vacances Scolaires : 8H-15H

MPENC IFMNC Tél: 26 55 89 http://9830289x.esidoc.fr mediatheque@ifmnc.nc